

**DE L'ANSE DE "L'ERGUILLIERE"  
AUX "HERBEUSES"**

## DU SECTEUR 1 AU FORT

Ces pièces proviennent de ramassages effectués sur l'actuel estran par P. Lebonnois, et de travaux d'aménagement de coupes entre le secteur 1 et "le Fort".

Ces éléments n'ont que valeur de témoignage de l'occupation du site.

Il s'agit, sur l'estran, de quatre enlèvements non levalloisiens - 2 lames et 2 éclats -. Les talons sont lisses (2 cas), cortical (1 cas) et dièdre (1 cas). Le cortex affecte les quatre pièces, dont une entame. Deux dos corticaux gauches ont été notés. Lors de l'aménagement des coupes quelques pièces ont été rencontrées :

- au secteur 10, dans le ranker sus-jacent à la plage ancienne : un nucleus non levallois à éclats "sur galet" à débitage bipolaire orthogonal et un nucleus prismatique à deux plans de frappe (fig. 112).
- au secteur 11, un éclat non levalloisien a été trouvé, sur le toit de la plage fossile. Cette pièce émoussée, au talon cassé est assez longue, assez épaisse et comporte une demi-face corticale.
- au secteur 14, enfin, un éclat roulé non levalloisien a été rencontré dans la plage du dernier complexe interglaciaire. L'enlèvement, petit, large et mince, présente un talon lisse et une face corticale.

### SECTEURS 1 et 2, 5 bis et 5

L'industrie recueillie dans ces secteurs est issue du ranker sus-jacent à la plage ancienne. Nous sommes en pied de falaise. Les surfaces exploitées sont réduites (environ 1 m<sup>2</sup> au total). Il s'agit d'une fouille en plan d'un lambeau au secteur 5, de produits lithiques rencontrés lors de l'aménagement de coupes aux secteurs 5 bis et 12. Toutes ces pièces proviennent d'une même couche d'occupation.

#### 1 - LE DEBITAGE.

L'ensemble lithique comporte :

	Secteur 12	Secteur 5 bis	Secteur 5	Total
Enlèvements entiers	2	6	31	39
Fragments proximaux d'enlèvements	2	1	3	6
Fragments mésiaux d'enlèvements	/	/	3	3
Fragments distaux d'enlèvements	1	/	4	5
Fragments longitudinaux d'enlèvements	/	1	/	1
Esquilles	2	/	6	8
Nucleus	1	1	3	5
Débris	/	/	2	2
Total	8	9	52	69

De rares artefacts ont été altérés par le gel - un fragment distal d'enlèvement -, ou par le feu - quatre éléments taillés -.

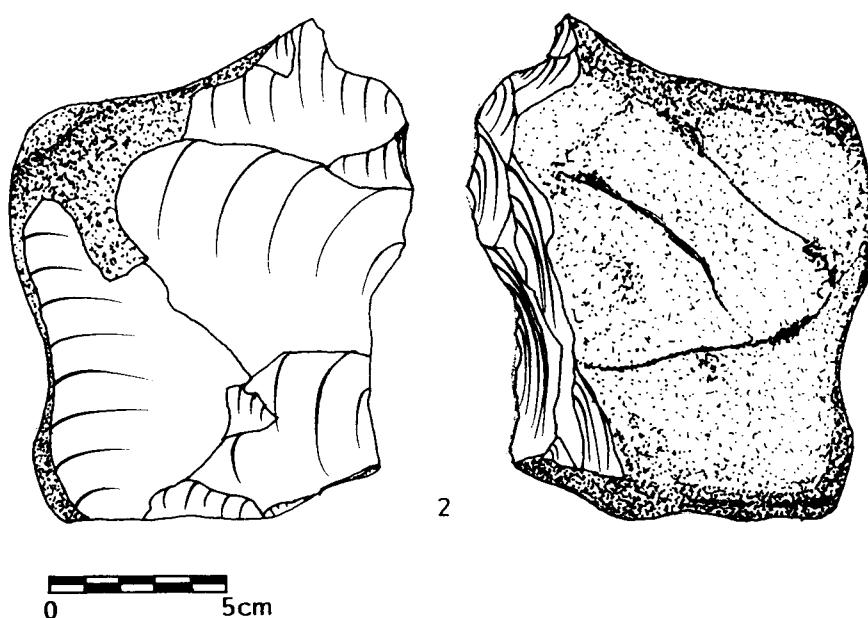
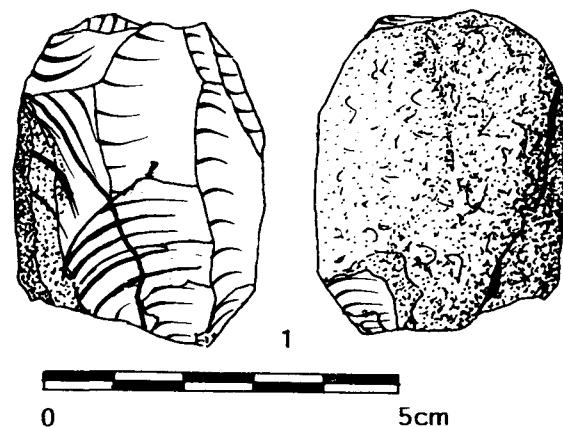


Fig. 112 : Secteur 10 : 1 : nucleus prismatique à débitage semi-tournant, 2 : "galet-nucleus".

### 1.1. Etude des nucleus (fig. 113, n° 1 à 4 et 6).

Les nucleus appartiennent aux types suivants :

- "Galette nucleus"	1
- Nucleus globuleux	1
- Nucleus (Levallois) récurrent centripète	1
- Nucleus à lames prismatiques à deux plans de frappe	2

### 1.2. Etude des talons \*

Parmi les 54 talons étudiés, 42 seulement sont reconnaissables. Les talons lisses dominent très nettement (73,8 %) les talons corticaux (14,2 %), facettés (9,5 %) et dièdres (2,3 %).

Les pièces levalloisiennes présentent principalement des talons lisses tout comme les pièces façonnées.

### 1.3. Cortex \*

La série compte de nombreux enlèvements affectés par des îlots corticaux (74,0 %). Parmi ces derniers, le cortex couvre souvent plus de la moitié du dos de l'éclat (20 %), voire sa totalité (27,5 %). Les enlèvements à bord total sont bien représentés (17,5 %). Deux entames et un quartier ont été dénombrés. Les outils peuvent comporter du cortex (2 cas sur 3).

### 1.4. Modules des enlèvements \*

La série comporte de nombreux enlèvements entiers (72,2 %) et se caractérise par ses dimensions réduites. Les éclats sont essentiellement : petits (53,8 %) - classes 20-29 et 30-39 mm - , et assez petits (28,2 %) - classes 40-49 et 50-59 mm -. Les modules révèlent des enlèvements : larges (43,5 %), très larges (23,0 %) et assez longs (20,5 %). Les lames comptent trois éclats longs et deux éclats laminaires. Les pièces minces dominent (51,2 %).

### 1.5. Enlèvements à morphologie particulière.

\* Débitage levalloisien (n : 3).

Le débitage levalloisien comporte trois éclats.

\* Débitage de lames à arêtes parallèles (n : 2) (fig. 113, n° 5).

Ces lames présentent les négatifs d'enlèvements antérieurs laminaires de gestion opposée. Bien qu'aucun raccord n'ait été fait, il nous est apparu raisonnable de les considérer comme lame de "style" paléolithique supérieur eu égard à la présence de nucleus prismatiques à deux plans de frappe.

\* Pièces à dos naturel (n : 5).

Ces produits de débitage sont peu nombreux. Il s'agit de deux dos corticaux droits, d'un dos cortical gauche et de deux dos de débitage à gauche.

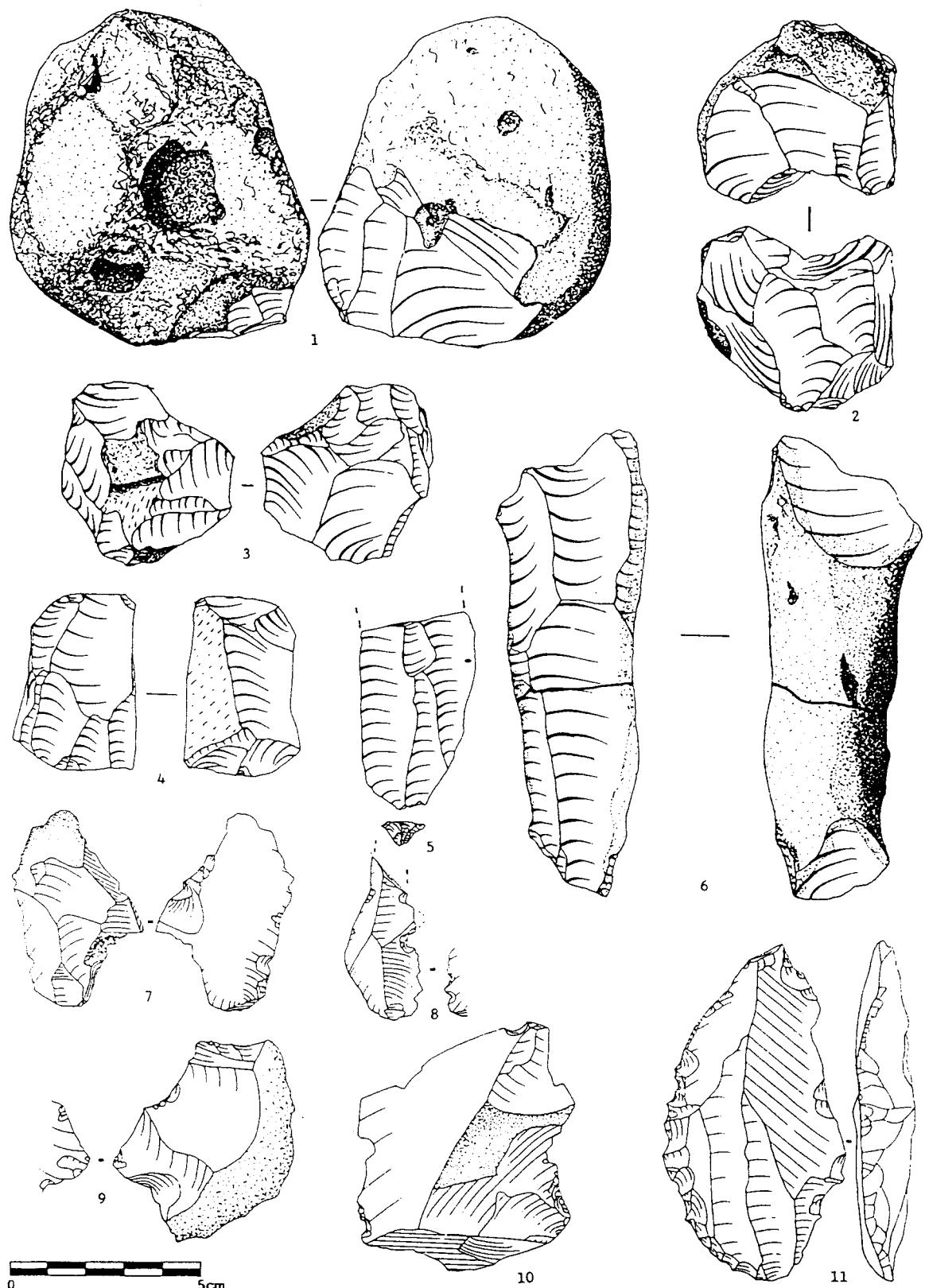


Fig. 113 : Secteurs 12, 5 bis et 5 : 1 : "galet-nucleus", 2 : nucleus globuleux, 3 : nucleus (levallois) de modalité récurrente, de gestion centripète, 4 et 6 : nucleus prismatiques à débitage semi-tournant, 5 : lame à arête parallèles, 7 : éclat affecté d'une retouche sur face plane (secteur 5), 8 et 9 : encoches (secteur 5), 10 : éclat affecté d'une retouche abrupte mince (secteur 5) et 11: racloir convexe à retouche abrupte ou couteau à dos atypique (secteur 5bis).

## 2. ETUDE DESCRIPTIVE DE L'OUTILLAGE (fig. 113, n° 7 à 11).

### \* Encoches (n : 1 + 1).

Il s'agit d'une encoche moustérienne directe en bout, de courbure 0,05 pour une longueur de 15 mm.

La coche, peu prononcée sur le bord droit de l'éclat, pourrait être due à l'utilisation. De type clactonienne directe, elle s'oppose à un tranchant. La courbure est bien marquée - 0,88 - pour une longueur de 4 mm.

### \* Retouche abrupte mince (n : 1).

Une retouche abrupte mince directe modifie le bord droit d'un éclat assez mince et décrit une faible concavité de courbure 0,07 pour une longueur de 13 mm. Le façonnage s'oppose à un tranchant.

### \* Retouche sur face plane (n : 1).

Cette reprise rectiligne, du côté droit de l'éclat s'oppose à un tranchant.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET INDICES \*.

- Indice levallois (IL)	5,5
- Indice de facettage large (IF)	11,9
- Indice de facettage direct (IFs)	9,5
- Indice laminaire (Ilam)	9,2

La série n'est pas levalloisienne. Les indices de facettage sont bas, l'indice laminaire moyen.

## 4. APPROCHE TECHNOLOGIQUE.

Un seul raccord a pu être pratiqué pour l'ensemble des pièces de ce secteur.

Seule la lecture technologique des nucleus nous permet d'appréhender les différents concepts de mise en oeuvre de la matière première. Il s'agit de galets marins collectés dans les cordons et/ou sur l'ancien estran. Plusieurs schémas opératoires ont pu être reconnus.

### \* Schéma opératoire non levallois à partir de "galets-nucleus" (fig. 113, n° 1).

Un plan de frappe est aménagé à l'une des extrémités du rognon par une série de trois enlèvements réalisés perpendiculairement à l'axe longitudinal du support à partir d'un plan défini par l'ablation de deux enlèvements corticaux à talons corticaux.

Les éclats obtenus comprennent un dos entièrement ou partiellement cortical, et un talon lisse ou dièdre.

La gestion est menée à partir de ce plan de frappe. Les enlèvements sont débités successivement en utilisant les nervures issues des négatifs des éclats précédents et grâce aux convexités naturelles du galet. L'absence de convexité distale aboutit ici au réfléchissement des enlèvements et à l'abandon du nucleus.

### \* Schéma opératoire non levallois engendrant un nucleus globuleux (fig. 113, n° 2).

Ce débitage sans prédétermination utilise arbitrairement les négatifs d'enlèvements précédents comme plan(s) de frappes. L'exploitation est menée de manière stochastique en fonction des convexités mises en place fortuitement par la succession des enlèvements jusqu'à détérioration des surfaces exploitables. Celles-ci ne sont pas réaménagées. Le nucleus est abandonné.

\* Schéma opératoire Levallois (fig. 113, n° 3).

Une seule pièce illustre ce type de débitage. Il s'agit d'un nucleus de modalité récurrente et de gestion centripète.

L'absence de remontage(s) n'autorise aucune observation quant aux phases d'épannelage du bloc et de préparation des plans de frappe initiaux.

Seule la séquence de production peut être appréhendée au stade ultime d'exhaustion du support de débitage.

De multiples plans de frappe sont aménagés à la périphérie du nucleus autorisant une production d'éclats levallois par débitage récurrent centripète (E. Boëda, 1986). Ceux-ci sont envahissants à talons lisses ou dièdres.

\* Schéma opératoire laminaire (fig. 113, n° 4 et 6).

Eu égard à l'absence de raccords, l'analyse ne porte que sur les nucleus (n : 2), à leur phase finale de production. Les processus de mise en forme et de préparation de la table laminaire ne peuvent être décrits.

Cependant, certains faits sont établis. Le tailleur, après sélection, oriente le bloc à mettre en œuvre selon son plus grand axe et aménage perpendiculairement à celui-ci deux plans de frappe opposés.

L'angulation formée par ces deux plans est proche de 90° (fig. 113, N° 6) et autorise le réaménagement des convexités distales par une gestion bipolaire. Le principe de récurrence inhérent au débitage successif de lames concourt au réaménagement des convexités latérales. Le tailleur exploite un ensemble de nervures directrices et de convexités mises en place par les enlèvements laminaires précédents.

Les produits comportent un talon lisse et présentent sur leur face supérieure des arêtes parallèles (fig. 113, n° 5).

Le débitage ne compte aucune pièce technique affectée d'une crête ! Il se peut que le tailleur ait utilisé un dièdre naturel du rognon pour amorcer le débitage (?).

Au regard de la faiblesse numérique de la série, et de l'absence de lames à crête, rien ne nous renseigne quant au mode "d'initialisation" de la production laminaire !

La lecture technologique des nucleus révèle la coexistence de différents concepts dont la finalité était la production d'éclats et de lames. Le débitage des nucleus à éclats est conçu en fonction de l'exploitation d'une ou de surface(s), qu'il s'agisse d'une production d'enlèvements prédéterminés (levallois) ou obtenus de façon aléatoire. Le débitage des nucleus à lames (prismatiques) relève d'une conception volumétrique. Ce volume est géré par récurrence. Le tailleur exploite les négatifs des enlèvements préalables et un ensemble de convexités mises en place et entretenues par la succession des enlèvements laminaires.

En termes économiques, le potentiel de matière première exploité varie fortement selon le concept. Le débitage non levallois compte peu de gestes techniques et aboutit rapidement à l'abandon du nucleus. La productivité est peu élevée et le potentiel de matière première abandonné important dans le cas des "galets-nucleus".

Avec la mise en oeuvre des nucleus globuleux, la rentabilité est accrue, mais les produits obtenus apparaissent hétérogènes.

Le schéma opératoire levallois, par son haut degré de technicité, confère au tailleur une bonne maîtrise de la matière première qui se traduit par une augmentation de la productivité et l'élaboration d'enlèvements standardisés.

Le schéma opératoire laminaire à partir de nucleus prismatique intègre un ensemble de processus techniques destinés à la préparation, l'exploitation et la gestion. Cette mise en oeuvre, élaborée et performante, s'avère de grande productivité et autorise une certaine "normalisation" des produits laminaires.

Ces quelques observations d'ordre technologique nous autorisent à établir un parallèle avec l'ensemble lithique du secteur 1 attribuable au dernier interglaciaire - sens large - (D1 b+c).

Cet ensemble comporte donc, comme au secteur 1, divers concepts de mise en oeuvre de la matière première. Le débitage a été pratiqué sur place comme l'attestent les produits témoignant de toutes les phases d'exploitation de la matière (entame, pièces corticales, esquilles, nucleus, éclats levallois et lames à arêtes parallèles ).

Nous retrouvons une installation en pied de falaise, sur la plage ancienne, à l'abri des vents dominants. Cette occupation est sub-synchrone de l'habitat reconnu au secteur 1.

## 5. DIAGNOSE ET PROBLEMATIQUE.

Il n'est cependant pas possible de dégager de constante à partir d'une série qui ne comporte que quatre pièces façonnées peu significatives dont un seul outil vrai. L'analyse de cet ensemble a surtout un impact important quant à l'occupation de l'espace par les paléolithiques de Saint-Germain-des-Vaux.

Dans la plage fossile, au secteur 5, six pièces roulées ont été rencontrées. Leur état physique nous a semblé trop différent des pièces issues du ranker sus-jacent pour les intégrer à la précédente étude. Il s'agit d'éclats non levalloisiens. Les talons reconnaissables sont corticaux (2 cas). Aucun enlèvement ne présente de dos.

Le head du secteur 5 bis a livré un outil (fig. 113, n° 11). Il s'agit d'un assez grand éclat levalloisien, à talon lisse. Le support large et mince est affecté d'une retouche écailluse subparallèle. Le bord est convexe - de courbure 0,16 - et opposé à un tranchant. Il peut s'agir soit d'un racloir à retouche abrupte, convexe, soit d'un couteau à dos typique (?).